

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02558

Numéro SIREN : 804 577 203

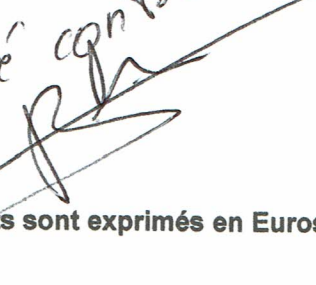
Nom ou dénomination : A BATIR 34

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2022 sous le numéro de dépôt 18750

**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SASU A BATIR 34
MARCHAND DE BIENS
297 RUE ALPHONSE ARNAUD

34400 LUNEL
Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

certifié conforme


Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE
ZAE LES RODETTES
RUE ALFRED MAUREL
34120 PEZENAS
04 67 90 77 47

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2021

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
	1 986	1 117	557	2 546
Immobilisations financières.....	1 950			1 950
Total.....	3 936	1 117	557	4 496

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	1 644	690	557	1 778
Total.....	1 644	690	557	1 778

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	L/D	3 ANS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements		15 153		15 153
En-cours de production de biens		64 829		64 829
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....		79 982		79 982

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	1 950		1 950
Actif circulant et charges constatées d'avance.	47 771	47 771	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	2 668
Autres créances.....	850
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	1 000	1,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	1 000	1,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	106 000	8 061	97 939	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	21 262	21 262		
Dettes fiscales et sociales.....	9 527	9 527		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	4 302	4 302		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	141 091	43 152	97 939	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	573
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	1 631
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Effectifs

Autres informations significatives

1

SASU A BATIR 34
297 RUE ALPHONSE ARNAUD

34400 LUNEL

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Désignation de l'entreprise : SASU A BATIR 34								Néant		
Adresse de l'entreprise : 297 RUE ALPHONSE ARNAUD 34400 LUNEL										
Numéro SIRET* : 80457720300024										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12								Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le : 30/06/2020
								Exercice N, clos le : 30/06/2021		
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2		Net 3		Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*		010		012					
M	Incorporelles - Autres*		014		016					
M	Immobilisations corporelles*		028	2 546	030	1 778	768		341	
	Immobilisations financières* (1)		040	1 950	042		1 950		1 950	
Total I (5)			044	4 496	048	1 778	2 718		2 291	
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*		050	79 982	052		79 982			
I	- Marchandises*		060		062					
R	Avances et acomptes versés sur cdes		064		066				5 909	
C	Créances - Clients et comptes rattachés*		068	38 476	070		38 476		71 736	
U	(2) - Autres* (3)		072	8 881	074		8 881		5 143	
L	Valeurs mobilières de placement		080	2 046	082		2 046		18 046	
A	Disponibilités		084	106 285	086		106 285		200 671	
N	Charges constatées d'avance*		092	414	094		414		948	
T	Total II		096	236 084	098		236 084		302 453	
Total général (I + II)			110	240 579	112	1 778	238 801		304 744	

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120		1 000	1 000
Ecart de réévaluation	124			
P Réserve légale	126		100	100
R Réserves réglementées*	130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132			
P Report à nouveau	134		72 598	62 435
R Résultat de l'exercice	136		24 013	80 163
E Provisions réglementées	140			
Total I	142		97 710	143 698
Provisions pour risques et charges	154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156		106 000	100 000
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		21 262	21 186
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 1 634)	172		13 829	39 860
E Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		141 091	161 046
Total général (I + II + III)	180		238 801	304 744

R (1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	97 939
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 117
V (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SASU A BATIR 34		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				30/06/2021		30/06/2020	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	114 628		
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	370 457		527 270
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226	4 500		
X	Autres produits			230	34		0
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	489 619		527 270
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	243 650		81 801
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	-79 982		
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	279 659		337 430
E	- mobilier						
	- immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	1 143	244	1 822		2 175
	Rémunérations du personnel*			250	7 200		
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	3 109		
X	Dotations aux amortissements*			254	690		476
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	32		864
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	456 181		422 746
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	33 439		104 524
	Produits financiers	(III)		280			9
D	Produits exceptionnels	(IV)		290	99		
I	Charges financières	(V)		294	108		
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	5 964		56
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices*			306	3 453		24 314
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	24 013		80 163
B - RESULTAT FISCAL				312	24 013	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	3 453		
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	55		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Entreprises nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 a)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991				
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992		
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346						
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645		
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641		
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS				352	23 021	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables* :							
dont imputés/résultat :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370	23 021	372	

Désignation de l'entreprise : SASU A BATIR 34						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat. out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470	1 986	472	1 117	474	557	476	2 546	
	Immob. financières	480	1 950	482		484		486	1 950	
TOTAL		490	3 936	492	1 117	494	557	496	4 496	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520		522		524		526		
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C	Inst. générales, agencs divers	540		542		544		546		
O	Matériel de transport	550		552		554		556		
R	Autres immobilisations corporelles	560	1 644	562	690	564	557	566	1 778	
TOTAL		570	1 644	572	690	574	557	576	1 778	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5					
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15% ou 12,8%	0 %		
	1	2	3	4	5	6	7	8		
1	557	557								
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	557	557								
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
TOTAL					596					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

TOTAL 596

Désignation de l'entreprise : SASU A BATIR 34 Néant : *

1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglement.	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et cptes rattach.	650	652	654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations	Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immos. incorporelles	700	705		1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710	715		2			
Constructions	720	725		3			
Inst. Techn. Mat & Out	730	735		4			
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745		5			
Matériel de transport	750	755		6			
Autre Immos. corpor.	760	765		7			
TOTAL	770	775		Total à reporter lig. 322 N°2033-B			
						780	

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	0	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis				
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter				
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984	0			
Déficits de l'exercice	860				
TOTAL des déficits restant à reporter	870	0			

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	33 729
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	56 191
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

« A BATIR 34 »

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 297 RUE ALPHONSE ARNAUD

34400 LUNEL

RCS MONTPELLIER : 804 577 203

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/12/2021

L'an deux mille vingt et un

Le 31 décembre,

À 17 heures,

Le soussigné M. RECH, associé unique et Président de la société A BATIR 34,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur RECH, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/06/2021 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 24 013 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

24 013 euros



- Le solde au compte « report à nouveau »

24 013 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 97 710 euros.

Distributions antérieurs de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividende effectuées depuis la constitution de la société.

Années	Distribution globale
2019	15 000 euros
2020	70 000 euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droits.

De tous ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Cédric RECH
Président et Associé

Certifié conforme

